

DISCOURS VŒUX DU MAIRE 2018

La cérémonie des vœux est une rencontre très formelle mais aussi conviviale entre nous, en compagnie de nos partenaires et aussi des représentants des autres collectivités locales

Le temps d'un discours, ce sont des images sur une année écoulée qui vont défiler et un regard qui va se porter sur une année à venir.

Au travers des réalisations, c'est aussi le partage avec vous du sens de l'action communale au travers des choix effectués et des chemins empruntés que nous voulons évoquer maintenant.

Vivre dans une presqu'île est un privilège que vous appréciez, que nous apprécions chaque jour.

Notre vie est consciemment ou non rythmée par le cycle des marées.

A chaque moment, nous pouvons être fascinés le temps d'un instantané par les couleurs entre ciel, terre et mer, par nos dunes animées de leur flore ou encore une volée de mouettes agitées par un possible festin.

Ces biens précieux nous sont communs, nous nous gardons bien de trop les dévoiler de peur qu'ils nous échappent.

L'action publique au sein d'une commune demande cependant de poser un autre regard, moins intériorisé, plus froid sans doute, mais surtout porté par l'intérêt général.

Là, nous décrivons une presqu'île un peu enclavée, éloignée des centres d'attractivité. Une population permanente en baisse, un trait de côte fragile.

Nous voyons alors nos services (école, poste) menacés et nos commerces de proximité en possible difficulté.

Il nous faut donc anticiper pour ne pas laisser s'installer, même partiellement, ces tendances.

Cela conduirait à menacer toute notre vie sociale, à nous isoler les uns les autres mais aussi du reste du monde.

Nous pensons qu'il revient à l'action publique et à la commune de corriger ces déséquilibres territoriaux.

Bien évidemment la commune ne peut pas faire seule. Elle est pourtant aujourd'hui le seul échelon territorial qui peut porter cette préoccupation du maintien de la vie sociale et des services de proximité.

C'est elle seule qui donne le ton et peut conduire les autres collectivités à la soutenir dans ses projets.

Le dernier congrès des maires a donné lieu à de larges débats sur les médias nationaux, notamment les chaînes d'information en continu.

Nous avons vu des initiatives locales portées à bout de bras par des maires convaincus du rôle prépondérant de leur commune.

Malheureusement, nous avons entendu des cohortes d'experts parisiens installer une petite musique de fond pointant les communes trop ceci, pas assez cela, trop dépensières ici, faisant des investissements non justifiés là. Et le tout conduit par des élus soucieux de garder leur pré carré et surtout de se faire réélire.

Je vous invite à ne pas vous laisser bercer par ces soi-disant experts aux revenus très confortables qui peuvent parcourir la planète et ne se raccrocher qu'à des illusions d'un monde parfait : leur monde.

L'Etat non plus ne nous rassure pas sur ses intentions en direction des communes.

Si la baisse de la taxe d'habitation sera une bonne affaire pour le porte-monnaie de 80% de la population française (elle concernera 82% des ménages Gâvrais), elle le sera moins pour la commune à moyen et à long terme.

L'Etat compensera en 2018 la perte de ressources de la commune soit pour Gâvres environ 240 000 euros

Il pourra par la suite aussi décider de son montant, le plus souvent à la baisse, comme bon lui semble, selon que nous répondrons ou pas à ses exigences.

La demande d'une fusion par exemple, ou encore la réduction des effectifs du personnel.

Ce que vous aurez gagné ici par une baisse de votre taxe d'habitation, vous le perdrez en services.

En effet, aujourd'hui le contexte du développement et du maintien des services de proximité n'est pas favorable. Au nom de la rationalisation, les politiques de rigueur budgétaire accélèrent la concentration et la spécialisation des services.

Un scénario catastrophe qui conduirait à ce que l'Etat ne compense plus la taxe d'habitation à la commune en ferait une seule antenne administrative chargée de l'accueil et de l'enregistrement des actes d'état civil.

Ce préalable à mon discours a pour but de vous demander d'être vigilant et de nous aider surtout à défendre votre commune.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur son rôle essentiel pour votre vie quotidienne. Comment elle est et doit rester l'unité fondatrice de l'intercommunalité. Comment elle doit conserver des compétences larges pour coordonner l'action publique de proximité.

Je vais donc maintenant illustrer ces propos en revenant sur quelques actions qui auront marqué l'année 2017.

C'est bien sûr l'aménagement du bourg que nous retenons. Il a été conduit par le cabinet d'architecture et d'urbanisme Le Quintrec à Rennes avec le concours des entreprises COLAS, BOUYGUES et ATLANTIC PAYSAGE.

A contre-courant peut être de ce que l'on peut connaître en terme de participation citoyenne, il n'aura pas fait comme on dit l'objet, d'une large concertation.

La présentation d'un projet bien avancé a été faite aux commerçants, aux riverains puis à l'ensemble de la population.

La municipalité voulait en effet prendre ses responsabilités et défendre un projet réfléchi de longue date.

Depuis cinq ans, il avait fait l'objet de plusieurs versions ambitieuses, à plusieurs millions d'euros, plus modestes à quelques dizaines de milliers d'euros.

En 2015, nous avons considéré que nous étions prêts, sur nos objectifs, le périmètre des aménagements et le niveau de financement adapté à nos moyens.

La mise en valeur de nos commerces et nos services était notre fil rouge.

Ont été concernés : l'école, la poste, la pharmacie et six des sept commerces de la presqu'île.

Je ne vais pas revenir sur tous les péripéties inhérentes à ce type de travaux. Il y en a eu. Je veux rester dans le ton de mon introduction.

Je veux vous dire que vos élus ont voulu prendre leurs responsabilités parce qu'ils ont un projet clair pour notre commune, pour votre commune. Ils n'ont pas lâché face à quelques expressions d'ironie, de suspicion, de nostalgie du passé conduisant à l'immobilisme. Dans ce concert, nous avons seulement reconnu le doute, les interrogations, les besoins d'informations seuls légitimes à nos yeux.

Quels autres élus ? Quel autre échelon territorial aurait pu conduire à cette réalisation ? L'Agglomération ? non ! elle n'a pas cette compétence. Le Département ? non (mais il a su nous accompagner par une subvention de 70 000 euros). La Région ? non, elle n'a pas retenu notre dossier, et l'Etat encore moins.

Aujourd'hui, cet aménagement fait la quasi-unanimité autour de lui. Je dirais même qu'il a été plébiscité autant par les résidents que par nos visiteurs. Il a d'ailleurs produit ses premiers effets chez les commerçants qui ont vu leur chiffre d'affaires augmenté pour certains de façon spectaculaire.

Il est un autre projet qui nous tient à cœur et qui doit concourir à l'attractivité de notre commune. C'est celui de la Petite Falaise.

Acquises en 2012 auprès du Ministère de la Défense, ces maisons contraintes par le Plan de Prévention des Risques Inondation ont aussi fait l'objet d'une longue réflexion interne.

Non pas sur leur destination que nous avons toujours prévue autour d'activités mais sur les moyens de leur réhabilitation.

Nous avons pu ainsi préparer un dossier solide et solliciter plusieurs financeurs.

Nous avons ainsi obtenu une aide financière de près de 60 % au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). Avec l'aide complémentaire du Département, nous avons la certitude d'un financement de près de 75 % pour environ 250 000 euros de travaux.

Fin 2018, ceux-ci seront terminés. Nous aurons refait le parking attenant pour valoriser encore notre entrée du village. D'autres entreprises (nous avons des candidats) pourront alors rejoindre progressivement l'école de Kitesurf.

Il est un dossier qui nous tient à cœur et qui nous tient même en haleine tant il a subi de péripéties, c'est celui de l'extension du village de Porh Guerh.

Après la longue procédure d'acquisition des quelques 60 parcelles, il nous a été imposé un diagnostic archéologique par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Réalisé en octobre dernier par l'institut de recherches archéologiques préventives, il s'est avéré infructueux.

Cela permet aujourd'hui d'annoncer un calendrier de plus en plus précis.

Je vous rappelle que le programme prévoit 15 maisons individuelles dont cinq accessions à la propriété et 10 en location. Quatre lots libres supplémentaires de 250 m² chacun seront également proposés.

Le permis de construire pourra être déposé en février 2018 et validé en mai. La pré commercialisation débutera également à cette période.

Dès le début de l'année, en collaboration avec la société Aiguillon, nous pourrons vanter les atouts de ce site entre espaces naturels préservés, la rade de Lorient et l'océan en perspectives.

Nous mettrons aussi en évidence les prix très abordables en matière d'accession et de location grâce au plan local de l'habitat de Lorient Agglomération.

Aménagement du bourg, réhabilitation des bâtiments de la Petite Falaise, extension du village de Porh Guerh, constituent trois projets structurant qui fondent les conditions d'un développement indispensable de notre presqu'île, en cours et à venir.

Ils sont alors notre quatrième colonne : ce sont nos deux campings des Joncs et de La Lande.

Comme vous le savez, ils ont fait l'objet de nombreux travaux de rénovation depuis 2009.

Ceux-ci ont été rendus possibles parce que nous avons fait le choix d'y investir l'ensemble des bénéfices.

L'obtention de la troisième étoile pour La Lande est l'aboutissement de tous ces efforts.

Nous voulons aller encore plus loin dans cet accueil touristique que nous voulons proche de la mer et des espaces naturels. L'ancien centre de vacances de l'action sociale des armées, plus connu sous le nom d'IGESA, se prête parfaitement à notre projet d'un tourisme raisonné et proche de la nature.

Depuis deux ans, par le biais d'une location à l'armée, nous pouvons accueillir des groupes de jeunes des communes voisines et d'ailleurs pendant l'été.

Nous voulons aller plus loin et faire de cet équipement un véritable centre d'accueil touristique tout au long de l'année pour les enfants des communes voisines que nous accueillons gratuitement, pour les associations, les familles, voire les entreprises.

En mettant en vente le presbytère, trois ans après le départ du recteur Auguste Thomas, ce n'est pas une simple opération lucrative que nous voulons réaliser.

Nous espérons que le produit de la vente puisse nous permettre d'acquérir l'IGESA et de couvrir le coût important des travaux de rénovation.

Je me permets d'insister sur ce qu'on pourrait appeler un troc ou un échange tout à fait symbolique de notre action.

« Puisez dans notre passé les forces de notre avenir » annoncions nous lors de la célébration des 150 ans.

Ce que nous avons affiché comme une devise voire un slogan se réalise au travers de ce projet.

Nous allons en effet profiter d'un bien datant de 1867 qui a perdu ses fonctions successives de mairie et de presbytère pour en acquérir un autre qui servira nos projets de développement.

Je voudrais résumer cette première partie pour vous préciser que notre avenir n'est pas uniquement dans le tourisme. Malgré de beaux paysages, de belles cartes postales, de belles images, notre presqu'île continue à perdre en population.

L'enjeu démographique reste prioritaire et ne pourra se traiter que par une approche globale et transversale ; la construction de nouveaux logements, comme nous allons le faire à Porh Guerh, le maintien et le développement des services de proximité par l'aménagement du bourg, développement d'activités par la rénovation des maisons de la Petite Falaise, l'amélioration de l'accueil touristique avec le projet de l'IGESA, la valorisation de nos espaces naturels avec les associations environnementales (enfants des Marais, Observatoire du Plancton, Eaux et Rivières et Bretagne Vivante).

Comme vous le savez, pour l'avoir évoqué à chaque cérémonie des vœux, notre protection contre les risques de submersion et le maintien du trait de côte constituent ainsi ce défi qui nous différencie de la plupart des autres communes.

Quel bilan des travaux réalisés pouvons-nous faire depuis 2012, avec le recul de cinq années ?

Pour le Goërem, le résultat est conforme à nos attentes. Outre le fait d'avoir retrouvé une superbe plage, l'apport de sable a considérablement réduit les effets de houle.

Pour la Grande Plage, le bilan est plus mitigé.

Le secteur du cimetière a vu la totalité de son stock migré vers l'Est, obligeant la commune à le renforcer en enrochement et en transfert de sable récupéré sur la route départementale. Malgré cela, ici la situation reste fragile.

La partie située Boulevard de l'Océan a quasiment conservé son volume de sable, celui-ci s'est déplacé vers le haut du Perré diminuant ainsi la profondeur de la plage. Ces deux secteurs avaient été les plus touchés en 2008.

C'est pourquoi nous avons représenté auprès de l'Etat par l'intermédiaire de Lorient Agglomération, une fiche action visant à renforcer durablement ces points de faiblesse.

Malheureusement, les décisions méritant des interventions à court et moyen terme tardent à se prendre. Elles se perdent dans les méandres des procédures de nouvelles répartitions de rôles entre l'Etat et les intercommunalités.

Au 1^{er} janvier 2018, Lorient Agglomération sera clairement identifié comme le maître d'ouvrage de la protection contre les inondations.

Nous faisons le vœu que les dispositions à prendre se feront plus rapidement. Nous ne voudrions pas l'année prochaine n'avoir rien à dire de plus à ce sujet.

Agglomération et Etat comme interlocuteurs ici.

Département du Morbihan et Ministère de la Défense, autres interlocuteurs là pour la protection de la route d'accès à Gâvres, la départementale 158.

Ce soir enfin, c'est avec soulagement que nous pouvons vous annoncer que le Département, en session du mois de décembre, a voté le principe de l'acquisition de la route départementale 158 et surtout de la bande dunaire. C'était devenu notre cheval de bataille, presque un combat que nous avons malheureusement mené seuls.

Ceux qui auraient pu être des partenaires solidaires étaient plus préoccupés par la beauté des Marais de Kersahu que par les basses besognes de cette bande dunaire à entretenir et dont personne ne voulait.

Qu'à cela ne tienne, nous avons pu convaincre le Ministre de la Défense de l'époque, Jean-Yves LE DRIAN qu'il fallait aider financièrement le Département si nous voulions qu'il en prenne la charge.

Avec une soulte de 2 500 000 euros, c'est chose faite.

Maintenant, nous espérons que la convention entre le Ministère et le Département soit signée rapidement. Ce qui n'est pas acquis tant les organisations de la défense sont complexes.

Il nous faut maintenant sérieusement penser à la restauration d'une partie de bande dunaire à l'entrée de Gâvres. Même si celle-ci ne s'est pas plus dégradée depuis 2015, le risque d'une coupure de la route est là.

Nous savons que le Département est prêt à faire les travaux. Il se heurte à des représentants de l'Etat s'opposant aux techniques d'enrochements et préconisant une étude préalable sur l'ensemble du cordon dunaire, rien que cela. Ici encore, nous allons devoir convaincre qu'il y a plus urgent à faire que des études. Peut-être aurons-nous alors besoin de vous pour porter un écho plus fort à notre voix.

Je ne veux pas m'attarder sur le projet de piste cyclable, projet phare du Grand Site Gâvres-Quiberon qui devait être réalisé en 2005, c'était sûr et certain.

Aujourd'hui, à ma connaissance, il est au point mort et je n'ose vous en parler plus longtemps au risque d'être désagréable.

La partie sujets qui fâchent étant close, je nous engage, je vous engage à l'optimisme pour l'année 2018.

Un peu dans le désordre, je peux vous confirmer que nous avons trouvé un accord avec la poste pour son maintien, que nous devrions pour l'instant conserver nos deux classes maternelles, même si les effectifs flirtent avec la tangente.

Nous allons poursuivre l'aménagement du bourg autour du puits et par les illuminations tout au long de l'année. Après avoir reçu une pétition des enfants de l'école, nous réfléchissons à un espace de jeux comprenant un skate park.

Il est vrai que ces derniers sont un peu les grands oubliés de nos projets antérieurs, même si la presqu'île reste une formidable plaine de jeux.

Nous travaillons avec les communes de Riantec et Port-Louis sur un parcours d'interprétation autour de la Petite Mer que nous élargirons pour notre part à l'ensemble de la presqu'île. Il s'agit d'installer des pupitres présentant aux promeneurs les richesses de la faune, de la flore et des milieux aquatiques.

Je voudrais terminer mon propos avec deux sujets :

- Le budget communal et nos choix de gestion
- les déplacements Transrade et le développement du Très Haut Débit.

Pour la neuvième année consécutive, nous solliciterons le conseil municipal d'un maintien des taux des taxes foncières et d'habitation.

Nous y parvenons parce que nous pensons encore faire des économies d'une part, et trouver des nouvelles recettes d'autre part.

Ces principales économies ont porté sur la réduction des effectifs du personnel au gré des départs naturels sans que nous ayons réduit la qualité des services.

Ils ont été rendus possibles en développant la polyvalence des agents restant, tout en leur offrant plus d'intérêt au travail et de meilleures conditions financières et matérielles.

Les nouvelles recettes sont soit des subventions, soit des services nouveaux, telles que par exemple l'aire de camping-cars, qui nous permettent de rembourser les annuités de l'emprunt nouveau contracté pour l'aménagement du bourg.

Aujourd'hui, sur un budget, bon an, mal an, de un million d'euros, nous pouvons, malgré la baisse des aides de l'Etat de 60 000 euros par an, dégager entre 150 et 200 000 euros pour les projets évoqués jusqu'ici.

En introduction de mon intervention, j'ai évoqué notre enclavement.

De quoi s'agit-il au juste en ce qui nous concerne ?

Quelle en est notre analyse et notre perception ?

Nous pouvons rattacher cette idée à celle de l'insularité.

C'est l'image que nous renvoie l'île, d'un espace clos et limité, entouré de tous côtés par l'eau.

Elle a inspiré de nombreux artistes, écrivains et peintres.

Elle est pour certains, associée aux situations de manque, de rupture ou d'isolement. Pour cela, l'insularité serait un handicap difficilement surmontable, principalement lié à l'exiguïté du territoire et à la taille réduite de la population.

D'autres parlent de la richesse naturelle. C'est l'idée d'évasion. On y vient s'y ressourcer et quelque fois échapper à l'emprise de la société, aux réalités du monde, l'autre monde de l'autre côté de la mer. On y vit à part. On évolue différemment tout comme sa population, sa faune et sa flore.

Dans le contexte actuel, nous ne pouvons rester sur ces deux idées, si réelles soient-elles. Nous devons nous ouvrir toujours plus sur l'extérieur et trouver les voies qui nous seront les plus adaptées. Nous en retenons deux qui sont parfaitement réalisables. Elles doivent désormais devenir nos deux priorités partagées avec vous et avec l'agglomération de Lorient.

L'amélioration de la desserte Transrade et le très haut débit.

Nous nous sentons bien au sein de l'agglomération de Lorient qui assure pour nous d'excellents services, notamment, de collecte des déchets, de gestion de l'eau et de l'assainissement, des eaux pluviales, ainsi que la protection du littoral, ou encore la politique de l'habitat.

Nous estimons cependant que nous n'avons pas encore trouvé les formules optimales de déplacement par la mer.

Nous devons encore subir une coupure du midi entre Locmalo et Ban Gâvres, préjudiciable à des déplacements sereins pour une demi-journée.

Il nous faut emprunter trois moyens de locomotion, deux bateaux et un bus pour rejoindre le quai des Indes en presque une heure.

Sur ce dossier maintes fois débattu, on nous avance des coûts importants lorsque malencontreusement, maladroitement nous imaginons une navette directe matin et soir, et une liaison La Pointe de Port-Louis – Quai des Indes en journée. Cela est vrai.

Nous avons le sentiment cependant que bientôt, si ce n'est pas déjà fait, l'agglomération devra se faire à cette évidence ; Il est venu le temps après les grands projets structurant, de mettre les communes et leurs spécificités au centre de ses projets.

Ce n'est pas une bonne idée de vouloir regrouper les activités aux mêmes endroits dans quelques communes. Il faut développer les flux entre elles sans laisser aucune au bord du chemin.

En expliquant ces choix, ils seront politiquement reconnus et les surcoûts seront rendus acceptables pour l'ensemble de la population.

Nous en arrivons alors au déploiement du Très Haut Débit.

Le gouvernement a décidé de couvrir l'ensemble du territoire français d'ici à 2022.

Le Très Haut Débit offre des opportunités pour les entreprises de développer leur activité, pour l'éducation, la culture et le divertissement, pour la santé avec un meilleur accès aux soins, pour les administrations aussi, permettant des meilleures relations avec les citoyens. Indéniablement, il rapprochera les hommes et les services et créera de nouvelles formes de proximité.

En confiant le développement de la fibre optique à Orange, nous nous trouvons au croisement du service public et de la performance économique. Ce dernier point nous étant défavorables étant donné le nombre limité d'abonnés potentiels.

Pour ce qui nous concerne, la couverture devrait être effective comme pour toutes les communes de l'agglomération en 2020.

Mais il est fort possible que les raccordements des particuliers au réseau prennent plus de temps et nous amènent quelques années plus tard.

Nous voulons donc, d'ores et déjà, vous tenir informés régulièrement de l'évolution de ce dossier qui représente un enjeu majeur pour notre avenir. Pour cela, nous aurons sans doute besoin de vous lorsqu'il faudra se faire entendre.

Me voici donc, Mesdames, Messieurs au terme de ce discours.

J'espère ne pas avoir été trop long. J'ai cherché à vous intéresser à la vie communale faite de réussites, d'échecs, de frustrations, de colères et souvent aussi d'éclats de rire, la vraie vie quoi. Celle que nous voulons la plus longue possible, en bonne santé dans le meilleur environnement qui soit.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très bonne année 2018. Vous pourrez encore compter sur une équipe active que je veux saluer ce jour tant l'engagement de ses membres est précieux.

Je salue aussi les bénévoles et les responsables d'associations que nous voulons accompagner au plus près de leurs projets.

Ils portent avec vous une certaine idée de la presqu'île de Gâvres. Celle d'un lieu qui se savoure pour peu qu'on sache l'aimer et le respecter.

Bonne et heureuse année 2018.

